Vingt-septième Année. — N° 73
Prix du numéro : 10 centimes

Samedi 14 Septembre 1912
Bureaux : Rue de la Serre, 58

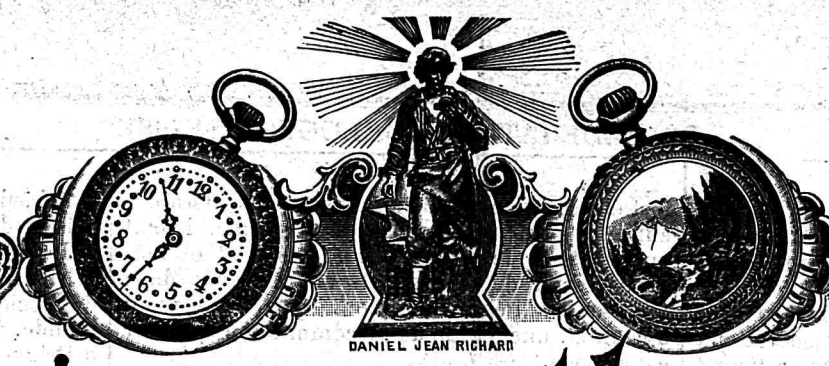

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisses 20 ct., offres et demandes de place 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Jacques David

Nous recevions jeudi soir, la triste nouvelle de la mort de M. Jacques David, l'un des chefs de l'importante fabrique de montres « Longines », à St-Imier, député au Grand Conseil bernois et vice-président de la Chambre suisse de l'horlogerie.

M. David est mort dans une clinique, à Berne, des suites d'une opération.

Très instruit, ingénieur de mérite, travailleur infatigable, M. David était un consciencieux et un dévoué. Sa mort sera vivement regrettée, dans tous les milieux où s'exerçait son activité féconde et précieuse. La fabrique dont il était l'un des chefs, perd en lui un technicien émérite ; la Chambre suisse de l'horlogerie, l'un des membres les plus écoutés de son comité central ; le Jura bernois, l'un de ses enfants les plus distingués.

Nous adressons à sa famille, déjà si cruellement éprouvée, il y a quelques mois, par la mort de la compagne de celui que nous pleurons, l'hommage de notre bien sincère sympathie.

L'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail

Les « jaunes ».

Bien souvent déjà, cette question a été discutée en Suisse et tout particulièremendans la région horlogère. Mais les institut tions créées par l'Etat, dans quelques cantons, ont mis à la disposition des intéressés, des offices de conciliation et d'arbitrage, dont les parties ont, généralement, le droit d'accepter ou de refuser les bons offices et qui, par cela même, revêtent un caractère facultatif, sauf à Bâle, où la comparution devant l'office de conciliation est obligatoire.

Quand il s'agit de conciliation, il est rare que l'une ou l'autre des parties en cause refuse de comparaître. Personne n'y risque rien d'ailleurs, patrons et ouvriers ayant le droit de refuser les bases de l'entente proposée, s'ils ne les trouvent pas équitables, ou s'ils envisagent avoir intérêt à lutter jusqu'au bout sur le terrain de la grève ou du lock-out.

Quant à l'arbitrage, il est, sans trop de difficultés, accepté par les patrons dans la plupart des cas, tandis que les ouvriers, mis en méfiance par le caractère définitif du jugement rendu, ne l'acceptent qu'exceptionnellement.

Et puis, il convient d'ajouter que le manque fréquent de sanction possible, quand il s'agit de non exécution du jugement, rend la sentence arbitrale illusoire et sans portée. C'est ce qui explique que la notion de l'arbitrage obligatoire fasse peu de progrès.

Cette question épineuse, sollicite néanmoins l'attention des organisations ouvrières de tous les pays et le congrès des syndicats anglais, qui a siégé il y a quelques jours à Newport, l'a copieusement discutée. M. Ben Tillet, un leader ouvrier, après avoir rappelé que cette question ayant fait l'objet de vives controverses, avait besoin d'être liquidée et tranchée une fois pour toutes, l'a développée.

On peut résumer la discussion qui eut lieu à ce congrès, par la constatation de l'existence de deux tendances contradictoires, dont la première, absolument défavorable à l'intervention de l'Etat dans les conflits du travail se manifeste à chaque congrès, alors que, lorsqu'un conflit important éclate et dure un certain temps, les organes ouvriers font appel à l'intervention du gouvernement pour qu'il y mette fin. Le congrès des syndicats ououvriers de Newport ne s'est pas moins prononcé contre l'arbitrage obligatoire et à une grande majorité.

Ce résultat n'est pas surprenant. Dans les grands pays industriels, les conflits du travail prennent toujours plus le caractère de luttes sans merci que l'on entend terminer par la défaite complète de l'adversaire et la doctrine collectiviste, qui pénètre de plus en plus dans la masse ouvrière, donne à beaucoup de ses chefs l'idée que les conflits qui s'arrangent, sont comme d'inutiles escarmouches qui retardent le jour où se produira le grand combat final, qui mettra fin au régime capitaliste et inaugurera le règne du « collectivisme intégral ».

Bon appétit, messieurs !

* * *

Mais le congrès des syndicats anglais ne pouvait se borner à émettre des votes négatifs. Il lui fallait jouer aussi un rôle actif dans un domaine quelconque et trouver devant lui et dans le monde ouvrier au besoin, un adversaire à pourfendre. Il s'en est pris aux jaunes, ces malheureux travailleurs qui, ayant quelque souci de leur liberté individuelle et jugeant que les conflits du travail peuvent être résolus en dehors des luttes qui peuvent produire la misère des ouvriers et la ruine d'une industrie, ne consentent pas à subir la tyrannie syndicale.

Le début fut intéressant. Le délégué des charretiers, proposa une motion tendant d'interdire aux syndiqués de travailler en compagnie de « jaunes ». Les non syndiqués, déclara-t-il, ne font rien pour aider la fédération qui, elle, obtient les avantages. Je ne vois pas pourquoi nous les ferions bénéficier du fruit de notre travail et de notre argent.

D'autres orateurs prétendirent que l'heure n'était pas encore venue de prendre une telle décision. On lui répondit que le rejet de la motion permettrait aux patrons d'avoir à leur disposition une armée de jaunes, prête à être employée contre les syndiqués au moment de la lutte.

Finalement l'interdiction de travailler avec les jaunes obtint 962.000 voix contre 575.000. C'est une façon indirecte de réaliser le syndicat obligatoire.

La protection légale des ouvriers et les assurances sociales

La semaine sociale de Zurich a atteint mardi son point culminant par l'ouverture du Congrès international pour la protection légale des ouvriers et de la Conférence internationale des assurances sociales.

Le congrès de la protection ouvrière est présidé par son président central, M. Henri Scherrer, député au Conseil des Etats (St-Gall), qui a prononcé le discours d'ouverture.

M. le conseiller d'Etat Nægeli a salué les participants au nom du gouvernement zuricois. 225 délégués sont présents, 22 Etats sont représentés officiellement.

Le programme du congrès est extrêmement chargé. La journée de mardi a été consacrée aux travaux des cinq commissions qui ont rapporté mercredi.

La conférence des assurances sociales est une conférence restreinte du comité international permanent dont le siège est à Paris. En l'absence du président central, M. Reymond Poincaré, qui s'est fait excuser, la conférence est présidée par le sous-secrétaire d'Etat von Mayer, professeur à l'Université de Munich, qui a prononcé le discours d'ouverture. Les délégués du comité suisse, M. le professeur Moser, directeur du Bureau fédéral des assurances, et M. le Dr Kaufmann, professeur à l'Université de Zurich, ont prononcé des paroles cordiales de bienvenue.

Les deux séances de mardi ont été consacrées pour la plus grande partie au problème de l'extension de l'assurance aux travailleurs indépendants et aux hauts salariés. Des rapports très intéressants ont été présentés par M. le professeur Piloty (Würzbourg) et par M. Maurice Bellim, professeur à l'Ecole des mines (Paris). Une discussion animée a suivi sur la question de l'extension de l'assurance aux travailleurs indépendants, qui devrait être réalisée par l'Etat ou confiée aux sociétés libres subventionnées. L'école libérale et l'école étatiste se sont de nouveau trouvées en présence.

Contrairement à l'opinion de la plupart des délégués allemands et autrichiens, M. le professeur Piloty a défendu avec beaucoup de conviction et de distinction la thèse libérale.

La conférence a décidé d'organiser des enquêtes nationales sur cette question, qui sera mise à l'ordre du jour d'un prochain congrès. La conférence a ensuite entamé la discussion des charges de l'assurance ouvrière, qui a été poursuivie mercredi.

Les usages commerciaux dans divers pays

Le Commerce français publie, sur les usages commerciaux de différents pays, d'intéressants renseignements dont la reproduction à l'usage de nos lecteurs, nous paraît utile. — *Suite* —

Suède.

Les usages commerciaux des différentes places suédoises sont loin d'avoir un caractère fixe. Ils varient, en effet, suivant les conventions intervenant entre les intéressés. Néanmoins, d'une façon générale, on peut dire que les réglements se font surtout à trois et six mois, quoique l'échéance de quatre mois soit aussi fréquemment usitée, pour les ventes de bois, notamment. L'escompte usuel pour les paiements comptants est de 2 %, plus rarement 2 ½ % les marchandises étant, dans l'usage, vendues franches du frêt et d'assurance.

Il est indispensable que nous accordions à nos clients suédois les mêmes crédits que leur consentent les autres et qu'ils ont l'habitude d'avoir. Si on fait, par exemple, un crédit de 30 jours à un acheteur qui est accoutumé à en avoir 90, il est évident qu'il demandera une réduction des prix de vente. De même si on convient d'un crédit de 3 mois, la maison française devra calculer approximativement la date d'arrivée de la marchandise en Suède et établir sa facture ou sa traite en conséquence. Elle devra éviter, comme cela se fait couramment, d'envoyer une facture ou une traite dont la date soit antérieure d'un mois au jour de l'arrivée de la marchandise en Suède. Certaines maisons expédient même les documents en question avant que la marchandise ait quitté leurs magasins.

Il y a lieu d'éviter encore d'accompagner une commande d'essai d'une traite. Cette commande ne représente, dans la plupart des cas, qu'une valeur minime puisqu'il s'agit d'un essai. Cela produit mauvais effet parce qu'en Suède ce n'est pas l'usage.

Quant à la commission, les maisons françaises n'accordent guère plus de 3 ou éventuellement 5 % pour la vente d'articles sur lesquels nos concurrents donnent de 10 à 20 %.

En dehors de ce fait que le représentant favorise naturellement de préférence les maisons qui lui allouent d'importantes commissions, il ne faut pas oublier que le coût de la vie en Suède est fort élevé et que les distances sont considérables entre les principales villes du royaume. Il faut aussi prévoir le cas où des agents sont obligés de se servir de sous-agents en résidence dans diverses localités et d'abandonner, par conséquent à ceux-ci, une partie de la commission qui leur est allouée.

Certains agents suédois, ne pouvant obtenir des maisons françaises qu'ils représentaient, une augmentation de commission, ont demandé à celles-ci la faculté de pouvoir conserver pour eux la majoration des prix qu'ils auraient pu obtenir éventuellement des clients; les maisons françaises n'ont pas voulu y consentir ou ont demandé à partager avec leur agent le bénéfice de la survente.

En résumé il est donc nécessaire d'envoyer des assortiments d'échantillons les plus complets et de la plus grande variété, d'exécuter les ordres très rapidement et avec beaucoup d'exactitude, de se conformer strictement au désir et au goût du client, d'accorder de plus larges crédits ainsi que des commissions plus élevées aux voyageurs ou agents, d'abaisser même, au début, les prix de vente, quitte ensuite, quand l'article a pris à ramener progressivement les prix à leur cours normal, et enfin d'avoir avec les acheteurs la plus grande correction dans la façon de traiter les affaires: ne rien promettre qu'on ne puisse scrupuleusement tenir. C'est beaucoup d'inspirer au client la confiance la plus entière.

(A suivre.)

Caisse nationale d'assurances-accidents

Le Conseil fédéral a composé comme suit le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurances accidents:

a) *Représentants des assurés obligatoires:*

MM. Joseph Albisser, président du cartel des associations du personnel des chemins de fer, à Lucerne; Dr Joseph Beck, président du comité central de la Fédération ouvrière suisse, à Fribourg; Eugster-Zust, président de l'Association suisse des tisserands, à Speicher; Hermann Greulich, secrétaire ouvrier, à Zurich.

Mme Suzanne Jeanrenaud, employée de fabrique, à Genève; MM. Félix Koch, secrétaire de l'Association suisse des fonctionnaires postaux, à Berne; François Meier, magasinier-chef, à Schaffhouse; Emile Ryser, président de la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère, à Bienne; Henri Scherrer, membre du comité de l'Union ouvrière suisse, à Saint-Gall.

Jacques Schlumpf, secrétaire de la Fédération suisse des typographes, à Berne; Oscar Schneeberger, secrétaire de la Fédération des ouvriers métallurgistes, à Berne; Mme Nina Schriber, secrétaire ouvrière de la Suisse centrale, à Krienz.

b) *Représentants des employeurs qui occupent des assurés obligatoires:*

MM. Ferdinand Baud, entrepreneur à Lausanne; Jacques Blattner entrepreneur, à Lucerne; Dr Melchior Bœniger, directeur de fabrique, à Bâle; Maurice Colomb, fabricant d'horlogerie, à Genève; Dr Alfred Frey, vice-président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich.

Pietro Guigni, imprimeur, à Locarno; Ernest Lang, filateur, à Zofingue; Robert Meier, directeur général, à Gerlafingen; Albert Mosimann, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds; James Perrenoud, secrétaire de l'Union libre des fabricants suisses de chocolats, à La Chaux-de-Fonds.

Jacques Scheidegger, président de l'Union suisse des arts et métiers, à Berne; Ernest Schmidheiny, fabricant de ciment, à Herrbrugg; Gustave Siber, fabricant de soieries, à Zurich; Charles Sigrist, président de la caisse d'assurances de la Fédération suisse des patrons ferblantiers, à Berne: Dr Edouard Sulzer, fabricant de machines, à Winterthour: Charles Wetter, président de la Fédération des fabricants de machines à broder, Saint-Gall.

c) *Représentants des assurés volontaires:*

MM. Gabriel Amiguet, agriculteur à Gryon; Jean Jenny, président de l'Union suisse des paysans, à Worblaufen; Joseph Kuntschen, conseiller d'Etat, à Sion; Pierre Ming, landammann, à Sarnen.

d) *Représentants de la Confédération:*

MM. Dr Félix Calonder, député au Conseil des Etats, à Coire; Dr Robert Haab, membre de la direction générale des C. F. F., à Berne; Dr Hermann Hœberlin, médecin, à Zurich; Dr Gottfried Heer, président de la Fédération des caisses de maladie, de Glaris, à Hætzingen.

Jean Hirter, conseiller national, à Berne; Adrien Lecointe, vice-président de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, à Genève; Dr Daniel Pometta, médecin, à Brigue; Dr Paul Usteri, député au Conseil des Etats, à Zurich.

Le Conseil fédéral arrêtera dans une prochaine séance les mesures concernant la première période administrative du conseil d'administration, la date de sa réunion et les autres dispositions transitoires.

Pour l'exposition nationale

L'Administration des postes a fait établir pour le timbrage des lettres un nouveau timbre portant l'inscription: « Exposition nationale. Berne 1914. » Ce timbre sera employé à partir du 1er octobre dans tous les bureaux de poste d'une certaine importance, possédant une machine à timbrer automatique.

Le syndicat des aiguilles

Les ouvrières faiseuses d'aiguilles, réunies au nombre d'une centaine après les expériences faites, ont décidé à l'unanimité et au bulletin secret d'entrer dans l'Union ouvrière.

En conséquence, à partir du 10 septembre, le syndicat des faiseuses d'aiguilles se rattache à l'Union Ouvrière.

Le Comité des faiseuses d'aiguilles.

Commerce des déchets d'or et d'argent

En exécution de la loi fédérale du 17 juin 1886 sur le commerce des déchets d'or et d'argent, le Département soussigné a délivre le registre prescrit à l'article 1er de la loi, à la maison Jezler & Co, Fabrique d'articles en argent, à Schaffhouse.

Berne, le 9 septembre 1912.

Département fédéral des finances,
Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Brevets d'invention

Enregistrements.

Cl. 69, n° 55978. 26 mai 1911, 8 h. p. — Boîte de résonance pour machines parlantes. — *John Clifford English*, Camden (New Jersey, E.-U. d'Am.) Mantaire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 71 c, n° 55981. 1er juin 1911, 6 ¾ h. p. — Montre. —. *Hœter & Co*, fabricants d'horlogerie, 29, Rue du Temple allemand, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 e, n° 55982. 4 mai 1911, 7 h. p. — Assortiment (pendant et couronne) pour boîtes de montres. — *La Nationale (S. A.)* Usines fusionnées de matières ouvrées d'or, argent, métal et d'assortiments pour la boîte de montre, Champagne, St-Imier, Saignelégier, Madretsch, St-Imier (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 55983. 21 avril 1911, 3 h. p. — Boîte pour montres extra-plates, *Henri August Froidevaux*, Hauptgasse 101, Nidau p. Bienne (Suisse). Mandataire: G. Furrer, Bienne.

Cl. 71 f, n° 55984. 23 mai 1911, 6 ¾ h. p. — Boîte de montre. — *Tavannes Watch Co*, Tavannes (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 55985. 7 juillet 1911, 6 ½ h. p. — Montre à double face. — *Radium-Gesellschaft Hölstein*, Hölstein (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 72 c, n° 55986. 22 juin 1911, 8 h. p. — Horloge électrique. — *Percival Arthur Bentley*, horloger, 161, Waterloo Street, Burton-on-Trent (Staffordshire, Grande-Bretagne). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 79 n, n° 55994. 13 mars 1911, 6 ½ h. p. — Appareil pour la trempe de pièces en séries. — *Ch. Sandoz-Moritz & Co*, Fabrique de machines et outils de précision, Tavannes (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 85 a, n° 55998. 13 mars 1911, 6 ½ h. p. — Machine perfectionnée à polir des pièces plates,

telles que des têtes de vis à tête plate, des masses, des ressorts de masses, des bascules, etc., pour pièces d'horlogerie et de petite mécanique. — *Ch. Sandoz-Moritz & Co*, Fabriques de machines et outils de précision, Tavannes (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Brevets additionnels

(Le chiffre entre parenthèse, après le numéro de chaque brevet additionnel, indique le numéro du brevet principal).

Cl. 71 k, n° 56063 (44553). 21 mars 1911, 7 h. p. Compteur de temps pour sports. — *A. Lugrin*, fabricant d'horlogerie, Orient (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Radiations.

Cl. 69, n° 39749. Machine parlante.

Cl. 71 d, n° 48118. Raquetterie.

Cl. 71 f, n° 51146. Montre bracelet.

Cl. 94. n° 48394. Bracelet pour montre.

Cl. 96 a, n° 40353. Dispositif pour immobiliser d'une manière indéréglable une pièce taraudée sur une pièce filetée.

Nouvelles diverses

Les faillites en Allemagne. — Le nombre des faillites est en progression sensible en Allemagne depuis quelque temps. Pendant le mois d'août, il y a eu 671 ouvertures de faillites, soit une augmentation de 82 par rapport à août 1911. Le total des faillites déclarées depuis le commencement de l'année est de 6165, soit 211 de plus que pendant la période correspondante de 1911, et 480 de plus qu'il y a deux ans.

Le commerce extérieur de la Russie. — Les exportations russes pendant les premiers six mois et demi de 1912, comparativement à la même période de 1911, se sont élevées à 638 millions 078.000 roubles, contre 746.797.000, en diminution de 108.719.000 roubles, et les importations à 524.932.000, contre 550.915.000, en diminution de 25.983.000 roubles. L'excédent des exportations par rapport aux importations, se chiffre par 113.146.000 roubles, contre 195 millions 883.000, en diminution de 82.737.000 roubles.

Bibliographie

Almanach Romand. — De tous les calendriers qui font chaque année leur apparition à cette époque, l'*Almanach Romand*, publié par MM. Slämpfli & Cie, à Berne (prix fr. 0.40), est un de ceux que nous voyons arriver avec le plus de plaisir, car il est à la fois utile, intéressant et amusant.

Cette année-ci, il est particulièrement riche. Deux grandes nouvelles, un récit humoristique et quantité d'anecdotes feront les délices de tous ceux qui, dans un almanach, cherchent avant tout la distraction. Les amateurs d'histoire liront avec plaisir plusieurs articles et chroniques écrits à leur intention. Quant aux commerçants et cultivateurs, ils y trouveront quantité de renseignements exacts et utiles dont ils pourront faire leur profit. Les illustrations sont comme toujours belles et nombreuses. Nous attirons surtout l'attention sur les deux jolis tableaux militaires en couleur, qui peuvent être facilement détachés et encadrés.

L'*Almanach Romand* sera certainement le bienvenu dans toutes les familles.

Exportation aux Etats-Unis

	Août 1911	Août 1912	Janv.-Août 1911	Janv.-Août 1912
District consulaire de Bâle				
Horlogerie et fournitures . .	32,380	50,867	349,799	314,126
District consulaire de Berne (y compris l'agence de la Chaux-de-Fonds)				
Horlogerie et fournitures . .	658,117	621,422	4,055,963	4,140,498
Pierres précieuses	—	—	—	—
District consulaire de Genève (y compris l'agence de Vevey)				
Horlogerie et fournitures . .	346,457	416,140	2,166,056	1,929,948
Pierres précieuses	—	3,735	44,110	46,452
Pierres fausses	—	—	—	—
	1,036,954	1,092,164	6,615,928	6,431,024
Boîtes à musique	15,258	14,518	46,747	45,182

Cote de l'argent

du 13 Septembre 1912

Argent fin en grenailles . . . fr. 113.— le kilo

Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris . . . . . fr. 100.16¼

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER

HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

Spécialité extra-plates et plates soignées

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 559 H 5984 I **TÉLÉPHONE**

FABRIQUE D'HORLOGERIE

H. GASSER & Co

BIENNE (Suisse)

SPÉCIALITÉ:

Montre ancre 11 lig.

en boîtes or, plaqué or, argent et acier

Grand assortiment en

MONTRES BRACELETS

H 88 U mouvements cylindre et ancre. 74

RONDELLES A POLIR

en feutres bruns première qualité et en feutres blancs qualité superfine (Mérinos), de toutes dimensions, à prix de fabrique. Visite sur demande. Demandez échantillons chez **Les Fils de Wyser frères**, fabrique de feutres, N^d **Gœsgen** près Aarau. H 2421 Z 503

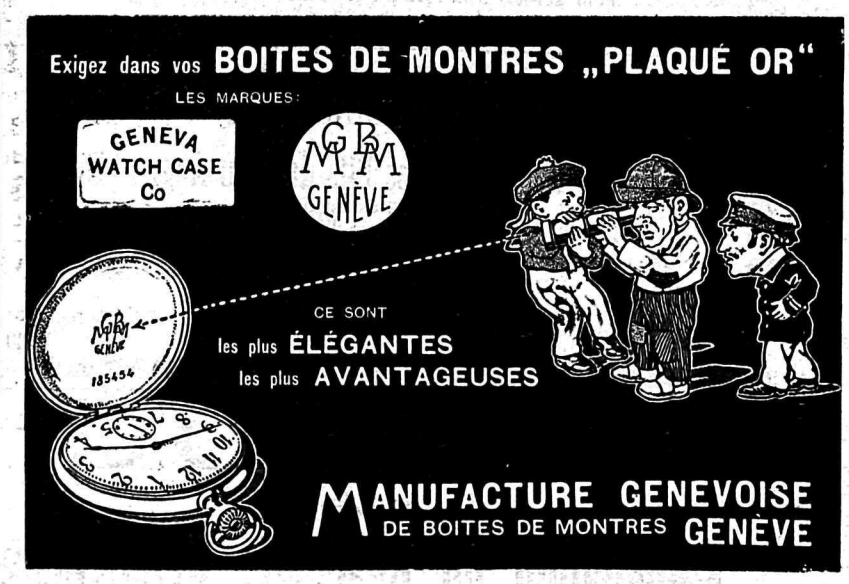

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La **Banque Cantonale Neuchâteloise** traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.

Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des **bons de dépôt** à 1, 2 et 3 ans, au taux de 4 ¼% l'an. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.

Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne **l'achat, la vente et la gérance de titres** à des conditions très modérées,

Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.

Elle négocie les **monnaies** et **billets de banque étrangers.**

Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine.**

Or fin pour doreurs. H 20012 C 5

Fabrication soignée de **mouvements 15-17 pierres**, genre Amérique et **montres ancre, 10-11 lignes**, or, argent, acier, **bracelets** et autres genres. Terminaison de calibres particuliers aux meilleures conditions. H 6007 J 580

H.-Arnold Richard, Sonvilier.

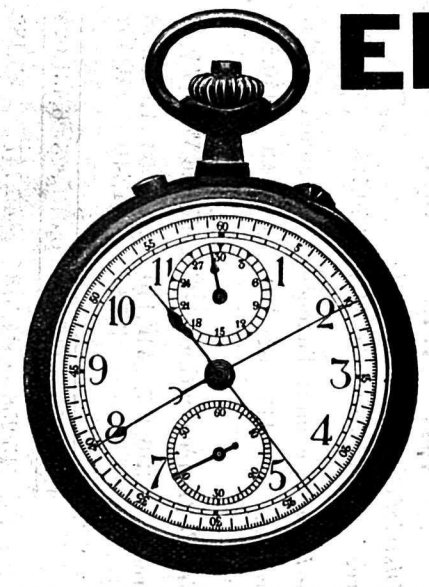

ED. HEUER & Co, BIENNE

Spécialistes pour montres

RATTRAPANTES

40 années d'expérience dans les

RATTRAPANTES

garantissent la qualité de nos

RATTRAPANTES ET CHRONOGRAPHES

Demandez le prix-courant. H 1710 U 6360

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

✱ Manufactures de Cartonnages ✱

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3114 F Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 649

Manufacture de Boîtes de Montres

Métal et Acier

A. ROUGEMONT

Verrières-Suisse

803

H 3862N

Lépines et Savonnettes électro dorées, argentées et galonnées

Installation moderne pour la fabrication spéciale et en série de boîtes fantaisie en tous genres ♦ ♦ ♦

Téléphone N° 28

Lépines et Savonnettes artistiques, gros reliefs et eau-forte

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la

Fabrique „Rebberg" Les Fils de Jean Aegler, Bienne

Maison fondée en 1878

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43

la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de **montres de dames, ancre et cylindre,** 9 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.

La montre **11 lig. ancre Rebberg** a obtenu bulletin d'observation de **1re classe.** H 1456 U 796

BOITES DE MONTRES PLAQUÉ OR

Illinois

WATCH CASE CO.

ELGIN

U.S.A.

REPRÉSENTANT: TÉLÉPHONE 979

ALBERT LECOULTRE

RUE NEUVE 8

LA CHAUX-DE-FONDS

H 20063 C 200

Gebr. KOCH

Pforzheim

Fabrication de Bracelets extensibles

en argent niellé, acier oxydé. N O 135 868

Construction solide et pratique. Modèles déposés.

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la

Lithographie-Typographie-Photogravure Haefeli & Co

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (Haefeli & Co), **Chaux-de-Fonds**

E.D.Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H20065 C 23

Chronomètres à 2 coups

Prière de faire des offres en chronomètres argent à **2 coups,** sous **H 23437 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 905

Répétitions avec musique

Les fabricants de ces montres sont priés de faire des offres sous **H 23438 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 906

Employé

Excellent comptable, très actif, connaissant bien la fabrication d'horlogerie, **est demandé** de suite dans fabrique du Jura vaudois.

Adresser offres et indiquer prétentions s. chiffres E 26451 L à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.** 903

La première
Fabrique suisse de Sachets de Peau pour montres

invite les fabriques d'horlogerie à lui demander ses offres.

Fabrique de sachets et de pochettes, 902
Marcel Grumbach,
Bienne.

Commis

capable et sérieux, sachant l'allemand et le français, connaissant **à fond** la comptabilité et la fabrication d'horlogerie, cherche place de suite ou époque à convenir. Bonnes références. Prétentions modestes.

Ecrire s. **H 15743 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 909

Quelle fabrique??

pourrait entreprendre mouvements ou montres 15, 16 et 17 lignes ancre, remontoir et clef. Commandes régulières. Paiement comptant. Affaire très sérieuse.

Ecrire s. chiffres H 23449 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 911

CHINE

Pour Maisons Carlowitz & Co, Hambourg, Shanghai, Hong-Kong et China et Hope Brothers & Co, Shanghai, faire offres avec échant. à : Ernest Tolck, Léop. Rob. 78, La Chaux-de-Fonds. — Aucune offre directe. H 20082 C 277

Fabrique d'Horlogerie de Bienne
cherche un jeune homme

très sérieux au courant de la rentrée et sortie du travail. Entrée de suite ou époque à convenir. Bon gage à jeune homme capable.

Adresser offres sous chiffres **H 1651 U** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 910

On offre à vendre

dans un centre des Franches-Montagnes, une

FABRIQUE DE BOITES ARGENT

pouvant servir pour toute autre industrie, à 2 minutes de la Gare, bâtiment bien entretenu, place pour 50 à 60 ouvriers avec bureaux, 2 logements, eau, électricité, le tout bien exposé au soleil. Occasion exceptionnelle pour cause de départ. Très grandes facilités de paiement.

Ecrire sous chiffres **H 498 S** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 901

Directeur commercial

connaissant la clientèle de différents pays, cherche autre engagement dans fabrique d'horlogerie. Premières références à disposition. **Entrée courant octobre.**

Offres sous chiffres **H 2587 P** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 883

Mouvements ancre 11, 12 et 13 lig.

Quel fabricant pourrait livrer par séries et régulièrement des mouvements ancre soignés, grandeur de 11, 12 et 13 lignes, lépines et savonnettes, avec et sans secondes.

Offres sous chiffres H 23403 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 896

Voyageur

Personne experimentée dans les voyages en Suisse, Allemagne, Belgigue, Hollande, etc., etc., pour la clientèle de gros et détail en horlogerie, **cherche engagement commencement octobre. Références de premier ordre à disposition.** — Offres sous chiffres **H 2588 P** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 884

Quinquets électriques

modernes, bras mobile en tous sens, prix très avantageux.
Adresser les demandes à H 6291 J 830

Fabrique d'ébauches (branche électricité) à SONCEBOZ

Fabrique d'horlogerie compliquée
Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et poussoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantièmes, automates. - Nouveautés : Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3
«Concerto» déposé. Téléphone 713. Rhabillages. H 20010 C

Huile SINE DOLO

H 20014 C Qualitéextra-fine pr montres 9
Huile pr Barillets, Pendules et Boîtes à musique
Graisse pour mécanisme de Remontoirs
Fabriquées par **Ls ROSAT fils**
fabric. d'horlogerie soignée, LA CHAUX-DE-FONDS.

PRESSANT!

On demande à acheter, **comptant,** grandes quantités
Montres pour bracelets
argent 935/1000
Cyl. 10 ½ lignes, 10 rubis, mouvements à vue,
» 11 » 6 » » bascule,
calottes avec charnières,
ainsi que montres **genre tonneau,** octogone, etc.
Offres sous chiffres **H 15756 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

COMPTABLE-CORRESPONDANT
ayant passé plusieurs années en Allemagne et en Angleterre, au courant de l'horlogerie, expérimenté dans tous les travaux de bureau, cherche place pour tout de suite ou pour époque à convenir.

Adresser offres s. chiffres H 15753 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 915

COMMERÇANT
disposant de moyens financiers suffisants, cherche à reprendre pour époque à convenir, la suite d'une bonne maison d'horlogerie.

Adresser offres détaillées, s. chiffres **H 15748 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 913

Laminoir à vendre

d'occasion, en parfait état, remis entièrement à neuf et ayant très peu marché, cylindres en acier trempé et rectifié, de très bonne qualité, diamètre 110 m/m ; largeur utile 110 m/m ; photographies à disposition, peut être vu en marche. H 4829 X

S'adresser à MM. les **Frères BREGUET,** quai St-Jean, 20, **Genève.** 894

AVIS

Qui se chargerait de faire connaître à un **comptable** un système rapide et pratique pour la sortie et rentrée de l'ouvrage pour la partie des ébauches, dans une fabrique d'horlogerie. Le demandeur paiera un prix rémunérateur.

Adresser les offres par écrit sous H 23181 C à Haasenstein & & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 890

Jeune homme

chef dans une maison de la branche horlogère, connaissant la branche à fond et plusieurs langues,

demande associé

avec apport de 20 à 30 milles francs, afin de donner plus d'extension à son commerce.

Adresser offres s. chiffres **H 1637 U** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 899

Avis aux Fabricants

Horloger diplômé d'une bonne école suisse, ayant depuis pratiqué comme

Régleur-Retoucheur

dans horlogerie de précision, **cherche place** analogue.

Adresser offres s. chiffres **H 6383 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 908

Représentant 863

recommandé et qualifié offre ses bons offices de grande expérience commerciale, plus spécialement dans l'industrie horlogère, à maison sérieuse, pour la seconder sur la place de La Chaux-de-Fonds. Ecrire s. **H 23273 C** à **Haasenstein & Vogler,** La Chaux-de-Fonds.

Outre mer

Dans commerce d'importation de São-Paulo (Brésil), **on cherche**

horloger

capable pour rhabillages de montres de poche et grosse horlogerie, ayant outillage moderne et très complet et muni de bonnes références et certificats. Bon climat, voyage payé. H 23464 C

Adresser offres à **Georges Bujard, Pforzheim.** 919

Fabrique de petite pièce ancre demande 912
HORLOGER
très habile et très sérieux, capable de responsabilité dans direction de personnel et quelques parties de fabrication. Place stable et d'avenir. Discrétion.
Offres s. chiffres H 23451 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

EMPLOYÉ

ayant rempli poste de confiance pendant plusieurs années dans commerce de montres, bijouterie et fournitures en gros, au courant de la comptabilité et de tous les travaux de bureau, bon correspondant français-allemand, bien introduit auprès de la clientèle dét. de la Suisse, cherche place. Certificats et références à disposition. Offres s. chiffres Oc 4212 Z à Haasenstein & Vogler, Zurich. 916

Jeune homme 918 de bonne conduite, 23 ans, cherche place quelconque avec rétribution modeste, pr fin septembre. Ferait au besoin apprentissage dans métier où ses capac. de dessinat. pourraient s'exerc. S'adr. Agence de la Croix-Bleue, progrès 48, Chx-de-Fds.

Fabrique d'aiguilles
Louis BOVET
Neuchâtel
Spécialité d'aiguilles soignées et extra soignées.
Poires Louis XV. Petites et grandes secondes.
Prompte exécution. 831
Les ajustements sont rigoureusements exacts. H 3920 N

MÉCANICIEN

Faiseur d'étampes expérimenté, connaissant à fond la partie, ainsi que le petit outillage moderne, cherche place stable dans fabrique d'horlogerie pour époque à convenir. Certificats et preuves de capacités à disposition. Prière d'adresser les offres s. chiffres H 15752 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 914

Intelligenter
junger Mann

19 Jahre alt, in der grossen Arbeit bewandert und im Verkehr mit feiner Kundschaft in deutschcr Sprache äusserst tüchtig,

sucht Posten,

wo ihm Gelegenheit geboten ist, sich in der Kleinuhrmacherei auszubilden, gegen freie Station ohne Gehalt.

Robert Sviat, Wien VI,
917 Marchettigasse. 7.

Balancier à friction

On demande à acheter d'occasion un balancier à friction en parfait état. Urgent. Adresser offres : **Case postale n° 20587, La Chaux-de-Fonds.** 891

JURA WATCH Co. - Delémont

H 6104 J Manufactures de Montres américaines fantaisie, électro, métal et acier. 657

Fabrique de Décolletages en tous genres pour l'Horlogerie

A. D. ALLIMANN

SUCC. DE ALLIMANN FRÈRES

MAISON FONDÉE EN 1899

COURT (JURA-BERNOIS)

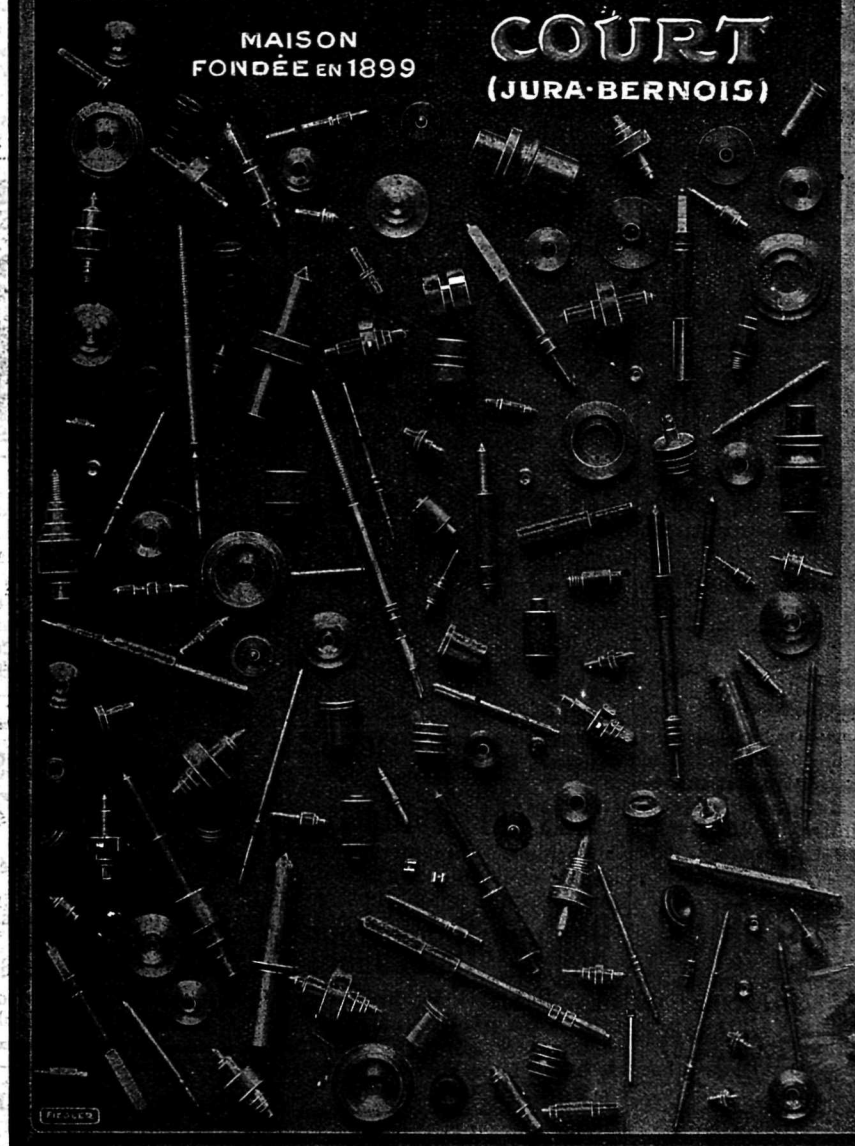

SPÉCIALITÉS

ARBRES DE BARILLETS à tous degrés d'avancement.

TIGES DE REMONTOIRS en tous genres.

DÉCOLLETAGE DE PIGNONS à l'acier rond.

ROUES D'ANGLES & PIGNONS COULANTS prêts à tailler.

NOYAUX avec et sans biais.

CANONS, CHAUSSÉES,

DOUBLES PLATEAUX, CHEVILLOTS,

FORETS, TARAUDS, ETC. ETC.

PRODUCTION JOURNALIÈRE EXCÉDANT 300,000 PIÈCES.

LA MAISON, PAR SES DERNIÈRES INSTALLATIONS, EST À MÊME DE SATISFAIRE SA CLIENTÈLE TRÈS RAPIDEMENT.

Montres or en tous genres

Henri Meyer

Bracelets { or extensible / plaqué or extensible / anse avec cuir

ancre et cylindre

H 20083 C 278 Prix très modérés

La Chaux-de-Fonds, Parc 104

TABOURETS

en bois (vis en fer.)

Fourn. **Schray-Christen,** H 4964 Q **Bâle.** 713

Employé

Jeune homme sérieux, au courant de la fabrication d'horlogerie et des travaux de bureau, cherche place pour tout de suite ou époque à convenir. Bonnes références et certificats à disposition.

Ecrire s. chiffres **H 6361 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 893

MACHINES A SERTIR

outillages d'ébauches, joli local, p^r 60 ouvriers; 3 petits logements, grandes terrasses. Occasions, prix à définir. Case postale 16117, La Chaux-de-Fonds. 861

Espagnol

s'offre pour leçons, traductions de correspondances, catalogues etc. Honoraires modestes. 900

Ecrire s. H 20100 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Demandez les prix et illustrations des montres

8 et 10 jours

à clés et remontoirs, tous genres d'échappements. 248

Ed. Maire-Favre

H 20080 C **Les Brenets.**

Leçons écrites de compt. américain. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, Zurich F. 21. H 151 Z 14

AVIS IMPORTANT

J'informe mes clients, fournisseurs et le public en général, que la société **Ganière & Co**, dont j'étais le principal intéressé a été dissoute, le 1^er juillet 1912. Dès cette dernière date, j'ai été le propriétaire exclusif de cette raison et la continue actuellement en mon nom personnel. **Le présent avis** est destiné à éviter toute **confusion** entre ma maison et la nouvelle société qui vient de se fonder sous la raison GANIÈRE & Co, et dans laquelle **je ne suis intéressé à aucun titre.**

892 H 23388 C **Jean FLURY.**

Fabriques de Pierres fines

p^r Horlogerie

Spécialité: „Grenat"

Theurillat & C^ie

H 2468 P **Porrentruy**

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour

500 ouvriers

Usines: 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche

---

Tous les Journaux horlogers du monde

(spécimens et tarifs)

peuvent être consultés à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, rue Léopold Robert 49, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleures conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers de l'univers.

Devis à disposition.

SWISS JEWEL Co (A. S.)

Siège: Genève (8 succursales)

Correspondance à adresser à Locarno (Suisse.)

Entreprise la plus importante pour la fabrication de Pierres d'horlogerie et pour tout instrument de précision.

Spécialité qualité soignée. Trous olivés. H 10 F 15

Diamant (roses) pierres taillées pour décoration.

Diamant et pierres brutes pour l'horlogerie et l'industrie.